



# L'État et la CRE doivent 40 milliards d'euros à EDF !

La présentation de la situation financière du Groupe et l'expertise associée pointent les contraintes multiples imposées à EDF depuis des d'années et les conséquences qu'elles ont provoquées pour l'entreprise et ses salariés. De l'indigence de la régulation de la rente nucléaire à la voracité irresponsable de l'actionnaire majoritaire en passant par les errements irraisonnés des campagnes d'acquisitions à l'international, tout a contribué à creuser la dette abyssale de l'entreprise et provoquer rigueur salariale, suppression de postes et plans de cessions. Pour retrouver sa capacité à agir face au défi climatique et environnemental, EDF doit être justement rémunérée. C'est un incontournable !



L'embellie de 2018 n'est due qu'à un plan de cession de 10 Mrds d'€ entrepris depuis 2015 ainsi qu'à une meilleure disponibilité du parc de production et une hydraulité record. L'actionnaire majoritaire, quant à lui, a choisi un paiement du dividende en action plutôt qu'en numéraire. Mais les fondamentaux n'ont malheureusement pas changé. La **régulation par l'ARENH est toujours aussi déséquilibrée** et les dépréciations d'actifs pour 13 Mrds d'€ sont là pour rappeler les

acquisitions hasardeuses opérées au milieu des années 2000 qui continueront, et pour longtemps, de plomber notre bilan.

La **dette abyssale** de 33 Mrds d'€ pourrait atteindre 41 Mrds en 2021 et même 52 Mrds si on y ajoute les dettes hybrides. Pour l'Alliance CFE UNSA Énergies, **la dette c'est le choix de l'Etat**, pas celui d'EDF.

En effet, cette dette s'est accumulée en raison de la faiblesse des augmentations tarifaires de l'électricité décidées par les gouvernements successifs et d'une régulation de **l'ARENH fixée à 42€/MWh** totalement décorrélée du coût complet de production évalué à 52€. Cela aboutit à **une perte de 3 Mrds par an** pour l'entreprise soit **environ 30 Mrds d'€** au profit de la collectivité et des fournisseurs concurrents. Pour l'Alliance CFE UNSA Énergies, ce n'est ni plus ni moins qu'une **spoliation en bande organisée !**



Comble du comble, ce manque à gagner n'a nullement empêché le versement à l'État de **22 Mrds d'€ au titre des dividendes**, depuis 2005, par le recours à la dette, soit l'équivalent chaque année des budgets du ministère de l'écologie, du développement durable et du ministère des sports réunis ! « *Quand y en a plus, y'en a encore* », pourquoi se gêner !

L'indigence de l'Etat a aussi été complétée par la folie des grandeurs de certains chez EDF. Les **dépréciations d'actifs** se montent à 13 Mrds d'€. Symbole de ces acquisitions surpayées, ALPIQ est cédée pour 436 millions alors qu'elle a cumulé 1,2 Mrds d'€ de perte de valeur depuis 2011. Cette cession d'actif fait partie des 3 Mrds d'€ que le Groupe compte vendre d'ici 2020 après les 10 Mrds d'€ vendus dans le plan précédent.

**Le personnel** est le premier à subir les conséquences de ces manquements. Prise en compte de l'inflation, le « poste salaires et traitements » **subit une rigueur salariale** qui a vu sa quasi-stagnation depuis 10 ans. Et si les charges de personnel augmentent, c'est dû, au final, à la progression des charges



sociales des employeurs de 16 points en 10 ans, rien à voir avec des augmentations outrancières de salaire dont certains nous affublent !

**10 000 suppressions** de postes à EDF SA **entre 2014 et 2021** dont 6.200 d'entre elles déjà réalisées, pour une **économie évaluée à environ 620 millions d'€** par an, **montant totalement dérisoire au regard des pertes accumulées** par les décisions iniques des pouvoirs publics et du mur d'investissements à venir.

**L'entreprise est le premier investisseur en France** avec plus de 10 Mrds d'€ par an injectés dans le tissu économique, et ce, sur tout le territoire, mais pour combien de temps encore ?

**Pour l'Alliance CFE UNSA Énergies, la situation financière d'EDF rend compte avec exactitude des turpitudes de l'État et de la Commission de Régulation de l'Énergie. Les salariés n'ont pas à payer pour ces manquements qui rendent l'équation financière de l'entreprise intenable. L'Alliance CFE UNSA Énergies en appelle donc à la seule solution : la réforme urgente de la régulation.**